



## **Mandat pour l'année scolaire 2022-2023** **Directrice du secteur des ressources humaines**

**Publication : 15 septembre 2022**

Chère Sonia,

Les membres du Conseil et du comité exécutif ont travaillé en collaboration avec la communauté pour élaborer un *nouveau [Plan stratégique 2021-2025](#)*. Nous sommes, en tant que leader postpandémique, à définir la prochaine normalité et je suis heureux de compter sur vous pour accroître notre effort collectif. Commençons ensemble à envisager ce que la crise sanitaire, toujours en cours, est susceptible de nous laisser de mieux et de durable.

116, Cornelius Parkway  
Toronto (Ontario)  
M6L 2K5

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

En tant que directrice des ressources humaines et cheffe des négociations, vous jouez un rôle essentiel dans le recrutement, la sélection et la rétention du personnel. Vous êtes aussi une personne clé en ce qui concerne le bien-être, l'assiduité et la gestion de l'invalidité, l'administration de la rémunération du personnel, les avantages sociaux et la gestion des dossiers d'évaluation du personnel. Enfin, vous êtes un des piliers pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire où les relations de travail sont équitables, sans discrimination, ni harcèlement.

Pour améliorer notre alignement des objectifs stratégiques, je vous demande de travailler sur les priorités spécifiques suivantes au cours de l'année scolaire 2022-2023 en complément à votre rôle de directrice des ressources humaines :

- *Assurer la mise en œuvre de l'identité professionnelle du secteur des ressources humaines.*
- *Finaliser les processus de dotation du personnel des différents groupes syndiqués et des directions d'école.*
- *Revoir et transformer les processus d'évaluation des différents groupes d'employés syndiqués et non syndiqués.*
- *Maintenir le programme de vérification des antécédents criminels du personnel au sein de nos établissements, et partager avec le comité exécutif des recommandations pour améliorer celui-ci.*
- *Collaborer avec les membres de l'ACÉPO dans la ronde de négociation collective de 2022 pour tous les groupes d'employés.*
- *Favoriser les cultures de collaboration et établir l'harmonisation et la cohérence entre le secteur des ressources humaines, les écoles et les autres secteurs du Conseil.*
- *Élaborer un tableau de bord avec votre équipe pour augmenter la capacité à suivre et à mesurer les performances du secteur des RH (ex., assiduité, nombre de départs, durée des congés de maladie).*



- *Entreprendre une tournée des écoles afin que le personnel du secteur des ressources humaines puisse se familiariser avec le quotidien des écoles, partager les services disponibles aux employés et les renseignements sur Cyber@dmin.*
- *Mettre sur pied un comité consultatif en santé mentale pour le personnel en lien avec les initiatives déjà en cours, comme celles en santé mentale pour les élèves.*

Je vous demande de tenir compte des priorités ci-dessus et d'élaborer un plan de mise en œuvre qui comprend des échéanciers, des résultats et des indicateurs de rendement. Lors de nos réunions mensuelles, je vous demanderai de fournir des mises à jour sur les progrès, au besoin.

Cordialement,

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière